

Des vents contraires soufflent sur les éoliennes d'Essertines

ÉNERGIE Le projet de parc éolien prévu sur les hauts de la commune préoccupe une partie de la population. Certains conseillers généraux s'en sont fait l'écho.

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH

Mardi soir, le Conseil général a débuté avec 25 minutes de retard au vu de l'affluence record. Dix-sept Essertinois ont demandé à être assermentés, ce qui portait l'assemblée à plus de 60 conseillers. Sans compter une dizaine de personnes dans le public. Au menu de la soirée, le projet de parc éolien, «un sujet extrêmement sensible», comme l'a qualifié la présidente Marie-Christine Petitpierre. Quatre machines, d'une hauteur de 230 mètres et de 138 mètres de diamètre, pourraient être aménagées sur les hauts de la commune. Trois textes à ce sujet ont été déposés mardi soir et débattus longuement.

L'implantation de ce parc éolien pourrait bien avoir de graves conséquences sur l'approvisionnement en eau."

SARAH TSCHIERMER
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Sarah Tschiemer et consorts (cinq autres conseillers) et Jacques Chabloz ont déposé chacun une interpellation. Ce dernier conseiller général est également l'auteur d'une motion qui demande un moratoire de dix ans sur l'éolien à Essertines. Les auteurs des deux interpellations estiment que la Municipalité n'a pas apporté, jusque-là, toutes les réponses «com-



Aux abords d'Essertines-sur-Rolle, le long de la route cantonale, des bâches contre les éoliennes ont fait leur apparition. CÉDRIC SANDOZ

plètes et documentées» aux nombreuses interrogations que suscite ce projet. Ils rappellent également que la commune est actionnaire du parc éolien en projet, et donc partie prenante.

L'eau, source d'inquiétudes

Parmi leurs principales craintes, de graves atteintes aux sources et à la forêt où seraient construites deux éoliennes. «L'implantation de ce parc éolien pourrait bien avoir de gra-

ves conséquences sur l'approvisionnement en eau», a notamment relevé Sarah Tschiemer. L'exécutif s'est montré rassurant sur cette question, informant que les éoliennes prévues ne seraient pas implantées sur les zones de protection des eaux souterraines. Seule une empièterait sur une zone de degré 3, dite de protection éloignée. «Les porteurs du projet ont entendu les craintes concernant le sous-sol et les eaux souterraines et ont décidé d'anticiper les études géolo-

giques», a informé en outre le syndic Samuel Dufour. L'exécutif, par la voix de son chef, a répété qu'il n'y avait «aucune volonté de dissimuler le moindre élément du dossier», mais que, précisément, des études étaient encore en cours. C'est pour cette raison que la Municipalité plaide pour aller jusqu'au bout de la démarche – soit jusqu'à la mise à l'enquête qui présentera un dossier complet et détaillé. «Ensuite, il y aura une votation populaire, on s'y était déjà en-

gagés depuis longtemps. Il n'y aura pas de parc éolien sans le vote des habitants d'Essertines-sur-Rolle», a affirmé Samuel Dufour. L'exécutif a répondu, mardi soir, à une partie des nombreuses interrogations. Il a promis d'apporter de nouveaux éléments de réponse au prochain Conseil. Par ailleurs, le soir même, un second flyer informatif a été distribué, que l'on peut consulter sur le site internet du projet, comme le premier. Les discussions ont généré

énormément de questions et de remarques de la part d'une poignée de conseillers. «Ce qui nous perturbe, ce sont les dimensions des éoliennes et les emplacements choisis», a relevé notamment Lionel Pernet. «Nous sommes le 12 avril, date qui marque le premier jour de l'année où la Suisse devient dépendante de l'étranger en matière d'approvisionnement énergétique», a informé pour sa part Florian Bille.

Il n'y aura pas de parc éolien sans le vote des habitants d'Essertines-sur-Rolle."

SAMUEL DUFOUR
SYNDIC

La question du moratoire: à étudier

Quant à la motion demandant un moratoire de dix ans sur l'éolien dans la commune, son texte a finalement été transmis pour étude à une commission du Conseil général. Difficile à ce stade d'évaluer le nombre d'opposants au projet éolien parmi les conseillers présents mardi soir. Seule indication, sur la soixantaine, 34 ont jugé que la motion était recevable. «Nous ne sommes en rien opposés à l'écologie», a soutenu de son côté Jacques Chabloz qui affirme défendre «une position écoresponsable»: «Nous sommes opposés à l'écologie alibi, économique et irrespectueuse de l'environnement et de la population.»

Le Tribunal cantonal en grand chantier

LAUSANNE Trois ans pour agrandir le bâtiment de l'Hermitage.

Le gros chantier d'extension et de rénovation du Tribunal cantonal vaudois (TC) a officiellement démarré jeudi. Il durera trois ans. L'objectif est de réunir toutes les cours sur le site de l'Hermitage à Lausanne. Les audiences du TC sont délocalisées à la rue du Valentin 10 pour une durée d'au moins deux ans. Ce chantier est devisé à 30,2 millions de francs, dont 6,7 millions liés au Plan climat. Les premiers travaux se concentrent sur le prélèvement, le tri et l'évacuation des terres polluées par des dioxines et des furanes.



Exécutif, législatif et judiciaire, tous les pouvoirs était représentés à la cérémonie d'ouverture du chantier. KEYSTONE

La rénovation de l'aile est a commencé et le parking actuel est en cours de démolition partielle. Ces travaux visent à améliorer l'enveloppe

thermique du bâtiment inauguré en 1986, renouveler ses aménagements intérieurs et les articuler avec la nouvelle extension. **ATS**

SOLUTIONS DES JEUX

Mots croisés

HORIZONTALEMENT :
I.- CAFOUILLIS. -II.- HUIT. NIORT. -III.- ARGENTÉ. EU. -IV.- MEUNIERS. -V.- PORTER. HAÏ. -VI.- ELA. ENTEND. -VII.- NENE. ERRAI. -VIII.- TUSSOR. -IX.- IBÈRE. LYRE. -X.- SU. ÉTEL. AS. -

VERTICALEMENT :
A.- CHAMPENOIS. -B.- AURÉOLE. BU. -C.- FIGURANTE. -D.- ÔTENT. EURE. -E.- NIÉE. SET. -F.- INTERNES. -G.- LIER. TROLL. -H.- LÔ. SHERRY. -I.- IRE. ANA. RÂ. -J.- STUPIDITÉS. -

Sudoku

1	8	3	6	7	9	4	5	2
2	4	5	8	3	1	9	6	7
6	9	7	2	4	5	8	1	3
8	1	6	5	9	7	3	2	4
3	5	4	1	8	2	6	7	9
7	2	9	3	6	4	1	8	5
4	6	2	9	5	8	7	3	1
5	7	8	4	1	3	2	9	6
9	3	1	7	2	6	5	4	8

Mots fléchés

L	L	A	P	T	E	B
R	E	C	O	N	N	A
G	O	U	E	T	C	O
C	A	M	B	R	E	S
L	I	E	E	F	A	R
B	I	T	T	E	R	A
S	E					A
B	A	S				F
T						Y
F	I	L				B
O	U					R
T	N	T				G
T	F	D	A	E	A	
P	R	E	S	I	D	E
H	O	N	U	E	P	E
C	O	L	T	I	N	E
T	N	O	T	E	S	N
T	E	T	E	S	T	O

7 erreurs

- 1 - Le pic
- 2 - Les pierres du parapet
- 3 - Le sac à dos du touriste
- 4 - Le short du touriste
- 5 - La sangle du sac à dos
- 6 - La poche de la touriste
- 7 - Les lunettes

Mot mystère

EURÉKA

Quiz

1. Réponse - C : Les habitants de cette ville du Gers s'appellent les Élusates.
2. Réponse - B : Le sport favori des Sri Lankais est le cricket.
3. Réponse - D : Le requin gris n'est pas considéré comme dangereux pour l'homme, mais quatre le sont en raison de leur taille importante : le requin blanc, le requin tigre, le requin bouledogue et le requin longimane.
4. Réponse - B : Al Pacino est né à New York en 1940.